

BOURG T

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°18 décembre 2022



WEEK-END DE NOËL

La fête fut belle
cette année encore !

page 11

ACCUEIL EN MAIRIE

Nouveaux horaires
d'ouverture au public
en 2023 P. 2

URBANISME

Enquête publique
Modification n°1 du
P.L.U.I Grand Lac P. 5

BIODIVERSITÉ

Bilan d'une première
année réussie pour
l'A.B.C P. 7





LE BLOC-NOTES

Nouveaux horaires d'ouverture de votre Mairie, simplification du tri et point de collecte des sapins... Découvrez les nouveautés à retenir en ce début d'année.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

À compter du lundi 02 janvier 2023, les horaires d'ouverture au public vont être modifiés. Désormais les accueils physiques et téléphoniques du public à la Mairie se feront :

- **LES MATINS** : du lundi au samedi de 9h à 12h
- **LES APRÈS-MIDIS** : mardi, mercredi, jeudi de 13h30 à 17h00
- **FERMETURE AU PUBLIC** : les lundis et vendredis après-midi

POINT DE COLLECTE DES SAPINS

ICI, déposez votre sapin de Noël, il sera broyé pour être valorisé

- SANS décoration
- SANS sac en plastique
- SANS neige artificielle

VALORISEZ VOTRE SAPIN DE NOËL ET REPARTEZ AVEC DU BROYAT !

Bientôt, les fêtes de fin d'année ne seront plus qu'un souvenir. Vous rangerez vos décorations de Noël, et avec elles, restera votre sapin. Celui en pot trouvera sa place dans le jardin, l'artificiel sera replié et rangé au placard jusqu'à l'année suivante, mais le sapin naturel...

Pour la première fois cette année et en partenariat avec Grand Lac, la commune du Bourget-du-Lac va mettre en place **une opération de récupération et de broyage de sapins de Noël** : démarche écologique afin d'éviter de retrouver des sapins laissés un peu n'importe où dans les rues ou dans la nature.

■ **COMMENT ÇA SE PASSE ? DU SAMEDI 07 AU LUNDI 09 JANVIER 2023**, vous pourrez déposer vos sapins dans l'espace dédié et barriéré **sur le parking du cimetière**. Ils seront broyés le lundi 09 janvier de 09h à 15h par un agent technique municipal et donc revalorisés puisque le broyat a de nombreuses vertus au jardin. Si vous le souhaitez, vous pourrez même repartir avec des copeaux et de nombreux conseils pour les utiliser !

Vous pouvez également toujours apporter votre sapin directement à la déchetterie. Il y sera recyclé avec les autres déchets verts !

SIMPLIFIEZ-VOUS LE TRI EN 2023 !

A partir du 1^{er} janvier 2023, le tri des déchets se simplifie sur l'ensemble de Grand Lac !

Fini les doutes ! Les pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes de dentifrice, les films plastiques, emballages de charcuterie, sachets de chips, blisters... vont désormais dans le bac jaune.

A compter de cette date, une seule question à se poser : mon déchet est-il un emballage et / ou un papier ?

- OUI, je le mets dans le bac jaune,
- NON, je le mets dans le bac à ordures ménagères.

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux, toujours à déposer dans les colonnes vertes implantées sur votre commune.

Le service valorisation des déchets reste à votre entière disposition pour tout complément d'information : 04 79 61 74 75 / tri@grand-lac.fr / www.grand-lac.fr

SOMMAIRE

LE BLOC-NOTES P. 2

- Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie
- Valorisez votre sapin de Noël et repartez avec du broyat !
- Simplifiez-vous le tri en 2023

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

• Parole d'élue : Céline Hirschowitz

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 - 6

- Des Bourgetains de toutes générations pour le 11 novembre
- Plusieurs jeunes Bourgetains "Ambassadeurs du Lac"
- Urbanisme : modification n°1 du P.L.U.I Grand Lac
- Préparation et distribution des colis de Noël
- Les enfants se mobilisent pour lutter contre les déjections canines
- Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications ?

DOSSIER DU MOIS P. 7

- Atlas de la biodiversité communale (A.B.C) : bilan d'une première année réussie

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 8 - 10

- Une "boîte à jouer" écolo hors du commun et amusante
- Coupures d'électricité : cet hiver, le CCAS pourra prévenir les personnes âgées et isolées
- Focus : que faire en cas de coupures d'électricité ?
- Réunion de rentrée "Activ'âge"
- Prochains "Café-causeries"
- Jeanine Morin a reçu la médaille de la jeunesse et des sports
- Enthousiasme général pour la journée portes ouvertes du relais petite enfance (R.P.E)
- Le carnet : état-civil de l'année 2022
- Vie municipale : Tribunes politiques
- Prochain conseil municipal : Mercredi 1^{er} février 2023

TEMPS LIBRE P. 10 - 11

- Conseils de lecture de la bibliothèque municipale
- Les prochains rendez-vous : "Apéro-lecture" / Voeux du Maire et de l'équipe municipale
- "Week-end de Noël" : retour en images sur l'édition 2022
- Espace culturel La Traverse : "Le discours"

AGENDA P. 12

Bourget Mag n° 18 – DÉCEMBRE 2022
www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac, 07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 26 12 05 / service.communication@lebourgetdulac.fr
Directeur de la publication : Nicolas Mercat
Rédaction : conseil municipal, service communication
Création, réalisation : service communication
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac
Photos couverture : Week-end de Noël 2022
Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3100 exemplaires.
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

Imprimé sur du papier 100% PEFC
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

l'édito du Maire



Les turbulences ne nous auront, une nouvelle fois, pas épargnés cette année encore. Même si l'hiver est arrivé, l'année 2022 est la plus chaude jamais enregistrée, un prélude aux étés des prochaines décennies. La longue période de sécheresse que nous avons connue est également inhabituelle et nous a fait prendre conscience d'une évidence : l'eau c'est la vie. Avec la guerre en Ukraine, le prix des énergies s'envole et va frapper durement les collectivités, les entreprises et les ménages les plus modestes. L'inflation vient grignoter le pouvoir de vivre d'une partie de nos concitoyens.

Face à ces défis d'aujourd'hui et de demain, la municipalité et toute l'équipe de notre commune est plus que jamais mobilisée. La politique de sobriété commence déjà à porter ses fruits avec une baisse de plus de 20% de notre consommation de gaz. Certes tout n'est pas encore parfait et des réglages sont encore nécessaires mais tous jouent le jeu pour trouver les bonnes solutions.

Les travaux de rénovation thermique des écoles, du cinéac, du kayak, le changement des systèmes de chauffage et de régulation sont engagés.

Oui nous pouvons agir concrètement et collectivement à notre échelle communale, échanger, dialoguer pour trouver les meilleures solutions.

Mais sobriété n'est pas austérité. Continuons de faire la Fête et toutes les occasions de se réjouir sont bonnes à prendre. Profitez bien de ce moment pour prendre du temps auprès de ceux que vous aimez.

Notre prochaine et première cérémonie des Vœux le 13 janvier 2023 sera l'occasion de vous présenter nos premières réalisations, l'avancement des projets et les nouveautés pour 2023. C'est un moment important de la vie communale et l'occasion de partager un verre en ce début d'année !

D'ici là joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Nicolas Mercat



Parole d'élue

Céline HIRSCHOWITZ

Conseillère municipale déléguée à la transition écologique

Mieux prendre en compte la biodiversité sur notre commune est nécessaire, tant pour préserver les espèces en difficulté que pour bénéficier, nous humains, de tout ce qu'elle nous apporte.

Depuis un an, la municipalité a lancé l'Atlas de la Biodiversité Communale. Les animations, toujours pleines, ont suscité l'intérêt du public et la bonne humeur. Des inventaires techniques ont été effectués et pourront être exploités dès 2023.

Cette année, la commune a aussi choisi une gestion naturelle de l'espace derrière le CCAS, accompagnée de panneaux pédagogiques. C'est le début d'une réflexion plus complète sur la gestion différenciée des espaces verts communaux qui optimisera les interventions et l'arrosage, tout en visant bien sûr à améliorer la biodiversité.



COMMÉMORATION

DES BOURGETAINS DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LE 11 NOVEMBRE

C'est sous un beau soleil que s'est tenue Place du Souvenir la cérémonie de commémoration 2022 de l'Armistice de la Grande Guerre. Plus de 100 personnes ont assisté à la traditionnelle cérémonie au cours de laquelle les interventions des enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont été très appréciées : lectures du manifeste des anciens combattants, du témoignage de la vie d'un poilu dans les tranchées... A l'occasion de cette commémoration M. Marcel Savonnet, ancien combattant, a reçu des mains du maire, Nicolas Mercat, la médaille de porte-drapeau.



(ci-dessus) MM. Mercat et Roussel, maire et conseiller municipal délégué remettant la médaille de porte drapeau à M. Marcel Savonnet.
(ci-dessous) Le Conseil municipal des jeunes juste avant la cérémonie.



URBANISME

MODIFICATION N°1 DU P.L.U.I GRAND LAC

■ L'ENQUÊTE PUBLIQUE EST EN COURS JUSQU'AU 27 JANVIER 2023



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I) est un outil réglementaire qui sert à encadrer les constructions, aménagements, travaux, sur le secteur qu'il recouvre. Il traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation du sol. L'objectif est de pouvoir planifier le développement du territoire et de prévoir son évolution à moyen terme (de cinq à dix ans environ). Dans notre cas, le PLUi de Grand Lac a été approuvé en octobre 2019, mais n'a depuis pas fait l'objet d'évolutions sur la commune. Ces évolutions régulières, par le biais de modification ou de révisions sont importantes, pour adapter ce projet au contexte local et/ou réglementaire national. **Au contraire de la révision, la modification est une procédure qui ne peut pas remettre en cause les grandes orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui régissent le document. Elle est indiquée dans le cas d'une évolution sans changement profond. Elle ne permet pas de réviser le classement d'une zone Naturelle (N) ou Agricole (A) au profit d'une zones d'urbanisation (U ou AU), par exemple.**

C'est pour cela que depuis plus de deux ans, une procédure de modification est en cours. Ce projet de modification n°1 doit permettre les évolutions suivantes des différents pièces du PLUi :

- **Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P : secteur d'urbanisation à enjeux faisant l'objet de règles particulières) :** Modifications, création de nouvelles OAP sur des secteurs à enjeux déjà identifiés en zone d'urbanisation, suppression d'OAP, création d'OAP thématiques...
- **Règlement écrit :** Ajustements et évolution des règles s'agissant notamment des destinations et sous-destinations, harmonisation, suppression, ajout de règles, traduction des enjeux de la transition énergétique, ajout de précisions relatives à la Loi Littoral, prise en compte du SCOT modifié et approuvé, correction d'erreurs matérielles...

Grand lac est couvert par 3 Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) qui sont autant d'outils de planification définissant les règles de construction et d'occupation des sols de nos communes.

- **Règlement graphique :** Évolutions en lien avec les modifications des OAP, évolutions de changements de destination des constructions existantes, évolution du repérage d'éléments patrimoniaux, évolution des emplacements réservés, identification d'éléments ponctuels, évolution des reculs ou alignements portés au règlement graphique au titre de l'article L. 151.18 du Code de l'urbanisme, évolutions de mise en cohérence avec la réalité des usages, avec des nouveaux projets ou des projets ayant évolué, avec des projets réalisés, évolutions de mise en forme, évolutions concernant des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL), évolutions en lien avec la mise à jour de Servitudes d'Utilité Publique, évolutions destinées à encadrer la densification, création d'Espaces Boisés Classés, évolutions pour clarifier la prise en compte de la Loi Littoral...

- **Annexes :** Corrections et mise à jour des annexes...

Le public aura la possibilité de consulter le dossier et est invité à s'exprimer lors de l'enquête publique.

● ● ● Focus

L'enquête publique au Bourget-du-Lac

L'enquête publique aura lieu du 19 décembre 2022 à 8h00 au 27 janvier 2023 à 17h00 précises. Vous pouvez venir en Mairie aux horaires d'ouverture, au siège de Grand Lac ou encore dans toutes les autres mairies de l'ex-CALB, consulter les documents de la modification, qui seront identiques dans tous les points de consultation.

Afin d'écouter vos remarques, et de répondre à d'éventuelles questions, deux permanences du commissaire enquêteur auront lieu spécifiquement en mairie du Bourget-du-Lac :

- SAMEDI 07 JANVIER 2023 de 9h à 12h,
- VENDREDI 20 JANVIER 2023 de 13h30 à 17h.

Vous pouvez donner votre avis sur la modification sur place via un registre prévu à cet effet. Les avis peuvent également être recueillis par mail, par voie postale, ou sur le registre en ligne dédié. Tous les détails sont disponibles sur le site de la Communauté d'Agglomération : www.grand-lac.fr ou www.registre-numerique.fr/modification-1-plui-grand-lac

PRÉPARATION ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Jeudi 1^{er} décembre 2022, l'équipe des bénévoles du CCAS s'est réunie en Mairie pour la confection des colis destinés au Bourgetains de 80 ans et plus. Comme l'an dernier, les colis sont composés de produits achetés auprès des commerçants Bourgetains : *La fromagerie du Lac*, *Nona Lisa*, *la boucherie du Prieuré* et *la boulangerie Claret* (une liste de commerçants qui change chaque année).

D'autres commerçants de la commune ont quant à eux participé en offrant des surprises qui ont été glissées dans chaque colis.

La distribution à domicile s'est déroulée jusqu'au 23 décembre par les élus, les enfants du Conseil municipal des jeunes, les membres et bénévoles du CCAS.



Avec les recherches sur la préservation de l'eau que nous effectuons, nous vous lancerons un défi chaque mois... Serez-vous prêts à surmonter ces épreuves?

Ensemble, sauvons l'avenir, préservons la vie offerte par la Planète !

Les ambassadeurs du Lac



COLLÈGE GEORGE SAND : PLUSIEURS JEUNES BOURGETAINS DANS LA CLASSE DES "AMBASSADEURS DU LAC"

Mesdames, Messieurs les Bourgetains, Citoyens de la Terre,

Nous, les 4^{èmes} B du collège George Sand de la Motte-Servolex, avons été sélectionnés pour être les "ambassadeurs du Lac". Ce titre implique plusieurs responsabilités : nous devons sensibiliser un maximum de personnes sur les problèmes liés au manque d'eau. Et vous, vous sentez-vous concernés ?

Pour s'informer, notre classe participe à beaucoup de sorties, qui enrichissent nos connaissances. Nous sommes allés par exemple à Aqualis, avec le CISALB ou encore avons visité le Puits des Iles (puits de captage qui se trouve sous la ville de Chambéry).

Chaque mois, nous publions un court article dans la newsletter d'Aqualis et nous publierons trois ambassades dans le supplément du Dauphiné "Ici, on agit".



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

BILAN D'UNE PREMIÈRE ANNÉE RÉUSSIE



Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est en cours sur la commune du Bourget-du-Lac depuis janvier 2022. Plusieurs actions ont ainsi eu lieu cette année.

SUCCÈS DES ENQUÊTES PARTICIPATIVES !

En 2022, les enquêtes participatives centrées sur plusieurs espèces emblématiques (Chevêche d'Athéna, Sonneur à ventre jaune, Couleuvres) ont été lancées. L'objectif est de sensibiliser les habitants tout en les impliquant dans les inventaires naturalistes. Chaque enquête a ainsi été associée à une sortie participative visant à faire découvrir les espèces emblématiques et les méthodes d'observation.



Séance d'observation lors de la sortie participative "Sonneur à ventre jaune"

3 sorties participatives ont été organisées par la Ligue de Protection des Oiseaux - LPO : "Chevêche d'Athéna" le jeudi 14 avril 2022 en soirée ; "Sonneur à ventre jaune" le samedi 7 mai 2022 en matinée ; "Couleuvres" le samedi 21 mai 2022 en matinée. Chaque sortie a réuni entre 13 et 17 participants qui ont ainsi pu découvrir les méthodes d'observation des espèces emblématiques : points d'écoute des chants, observations visuelles à la jumelle, transects d'observations sous les plaques à reptiles... Toutes les espèces emblématiques ont pu être observées à l'exception de la Chevêche d'Athéna qui n'a pas montré le bout de son bec. D'autres espèces patrimoniales telles que le Triton palmé ont aussi été observées.

La soif de connaissance et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Les retours des participants ont été positifs et un groupe a été formé pour organiser de nouvelles sorties.

FOCUS SUR L'ANIMATION "MISSION HÉRISSEON" !

Une animation sur la thématique du hérisson d'Europe a été organisée, le samedi 15 octobre 2022 après-midi, pour sensibiliser les habitants du Bourget-du-Lac. Une vingtaine de personnes a participé à l'évènement. L'objectif était de découvrir le hérisson d'Europe et de créer des structures permettant d'étudier sa répartition et de favoriser son développement sur la commune. À l'issue de l'animation, plusieurs tunnels à empreintes et gîtes ont été fabriqués : les premiers permettent de suivre sa présence en recueillant ses empreintes tandis que les seconds permettent d'offrir un gîte de reproduction et d'hibernation. Les gîtes ont ainsi été installés dans des zones favorables à l'espèce.



Installation d'un gîte 5 étoiles pour les hérissons de la commune

Les retours des participants ont là aussi été positifs et un groupe de Bourgetains sera créé dès le printemps 2023 pour organiser la pose des tunnels à empreintes et poursuivre l'enquête "Mission Hérisson".

LA RÉCOLTE DE DONNÉES NATURALISTES PAR LES CITOYENS CONTINUE !

Vous pouvez encore vous impliquer dans l'Atlas de la Biodiversité Communale jusqu'à la fin de l'année 2023 ! Pour compléter les données récoltées lors des inventaires naturalistes, nous vous invitons à continuer à prospecter à la recherche des espèces emblématiques (Chevêche d'Athéna, Sonneur à ventre jaune, Couleuvres) et à nous faire remonter les résultats de vos observations via les formulaires de saisie en ligne ou via l'application Naturalist. Des outils pour vous aider à rechercher les espèces et à transmettre vos observations sont mis à disposition en mairie et sur le site internet de la commune.

www.lebourgetdulac.fr/actualites/mise-en-place-dun-atlas-de-la-biodiversite-communale-abc/

BIODIVERSITÉ / CENTRE-VILLE

DES PANNEAUX D'INFO POUR MIEUX COMPRENDRE SON ENVIRONNEMENT

Parallèlement au lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale (voir dossier du mois), la municipalité du Bourget-du-Lac et les services techniques de la commune ont instauré une gestion différenciée de certains espaces verts (Bourget Mag n°13). Le but est de préserver le plus possible la richesse de notre biodiversité communale en limitant notamment les fauches comme dans la parcelle située entre le CCAS et la Cistude.

La sensibilisation des différents acteurs étant une étape importante de la mise en place de cette gestion différenciée, des panneaux pédagogiques viennent d'être installés pour informer les promeneurs de cette démarche tout en mettant l'accent sur la biodiversité existante présente à cet endroit.

A la fois ludique et collaboratif, ces panneaux ont été réalisés en liens étroits avec plusieurs riveraines (M^{mes} Ginibre et Gurviez), les élus municipaux et différents services communaux (techniques, espaces verts, communication...).



Des panneaux pédagogiques fruits de la collaboration entre habitants, élus et services. (de gauche à droite) Pascale Morand - dir. des services techniques / Nicolas Mercat - Maire / Gwenaëlle Le Guellec Carroz - adjointe / Didier Roussel et Céline Hirschowitz - conseillers municipaux délégués. (ci-dessous) Jean-Marie Langain du service voirie de la commune du Bourget-du-Lac.



Les supports de ces panneaux ont été fabriqués et retraités en interne par les services techniques de la Mairie (Jean-Marie Langain) avec exclusivement des matériaux de récupération. Aucun d'entre eux n'est scellé dans le sol avec du béton afin de limiter le plus possible l'impact et les nuisances sur l'environnement proche.

N'hésitez pas à venir parcourir cet endroit... il y a de grandes chances que vous découvriez des infos étonnantes sur notre biodiversité locale souvent méconnue.

L'espace arboré entre le CCAS et la Cistude bénéficie d'une "gestion différenciée" pour son entretien. Un vrai plus pour la biodiversité présente !

LES ENFANTS SE MOBILISENT POUR LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES



Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) et les enfants des écoles ont imaginé une vingtaine d'affiches humoristiques, aux slogans explicites, appelant certains propriétaires de chiens à faire preuve d'un peu plus de civisme.

Depuis la mi-décembre, ces affiches ont été apposées en ville par les services de la voirie, sur les lieux particulièrement fréquentés par quelques maîtres indécents. Rappelons que chaque propriétaire doit veiller à ce que les animaux lui appartenant ou placés sous sa garde ne souillent la voie publique, parcs ou espaces verts par leurs déjections.

Ensemble, préservons notre cadre de vie exceptionnel et gardons notre commune propre !

GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL



COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année et au moins 10 minutes / jour.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.



PÉRISCOLAIRE

UNE "BOITE À JOUER" ÉCOLO HORS DU COMMUN ET AMUSANTE

Depuis quelques mois, le service périscolaire de la commune a mis en place un dispositif original pour éveiller la créativité des élèves scolarisés au Bourget-du-Lac. Ce principe éducatif puise sa source dans des travaux de réflexion de professionnels du jeu anglo-saxons (playwork principles). Il consiste à faire jouer des enfants avec des objets qui ne sont initialement pas des jouets, favorisant ainsi de nouveaux apprentissages et le développement physique et relationnel.

En collaboration avec l'association "Jouer Pour Vivre", une formation a été suivie par les adultes encadrants du service périscolaire.

Concrètement, ce nouveau mode de jeu se compose d'un ensemble de conteneurs incluant des dizaines d'objets du quotidien testés et sécurisés (tuyaux, mousse, casque, matériel électronique...).

8



Les enfants stimulent leur imagination en jouant à ce dont ils ont envie, sans limite de création, en ayant le libre choix de se dépenser ou d'élaborer des solutions plus calmes dans et par le jeu (construction d'abris et de cabanes...).

Aussi appelé "La Poubelle Magique" par les élèves lors de la première mise en place, ces coffres à objets et matériaux disparates ont été récemment décorés par les enfants du centre de loisirs périscolaire "Les p'tits lynx". Ils remportent un franc succès dans les cours de récréations des écoles du centre. La mise en place est prévue début 2023 pour l'école de la Cascade

JE PARTICIPE : Le stock d'objets devant se renouveler régulièrement, nous invitons les personnes qui le souhaitent, à proposer et déposer leurs affaires dont ils ne se servent plus, et dont l'état est correct au bureau du service Périscolaire.

■ Infos et liste des objets recherchés : www.lebourgetdulac.fr/service-periscolaire ☎ 04 79 25 31 68



COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

CET HIVER, LE C.C.A.S POURRA PRÉVENIR LES PERSONNES FRAGILES

Des difficultés d'approvisionnements en électricité pourront provoquer d'éventuelles coupures cet hiver. Il est prévu que les usagers soient informés la veille par les médias locaux ou nationaux.

Afin de compléter ce dispositif national, la commune du Bourget-du-Lac met à la disposition de ses administrés un registre nominatif tenu par le CCAS sur lequel peuvent s'inscrire **les personnes âgées ET isolées de 65 ans et plus OU de 60 ans reconnues inaptes au travail OU en situation de handicap.**

Le cas échéant, ces personnes seront appelées par la commune pour s'assurer qu'elles soient bien informées en amont des coupures

Le caractère volontaire de la démarche d'inscription est très important. En revanche, il est possible d'inscrire quelqu'un sur ce registre à la demande d'un tiers (médecin, famille...).



CCAS du Bourget-du-Lac - 315 route de Chambéry
Ouvert les lundi, mardi, jeudi, de 14h00 à 17h30.
Ouverture téléphonique le mercredi de 09h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h30.

☎ 04 79 26 23 13 / ✉ ccas@lebourgetdulac.fr

● ● ● Focus

Que faire en cas de coupures d'électricité ?

La mairie du Bourget-du-Lac a récapitulé pour vous tous les conseils et gestes à adopter en cas de délestage cet hiver : www.lebourgetdulac.fr

RÉUNION DE RENTRÉE ACTIV'ÂGE

■ Rendez-vous le **JEUDI 05 JANVIER 2023 à 14h00 en Mairie** (salle Dent du Chat) pour la réunion de rentrée des ateliers Activ'âge du 1^{er} semestre 2023.

Cette rencontre sera l'occasion de présenter le nouveau programme pour l'année à venir avec la possibilité de s'inscrire pour la session 2023. Pour rappel, les ateliers sont destinés à tous les Bourgetains âgés de 60 ans et plus.

PROCHAINS "CAFÉ-CAUSERIES"

Des moments de discussion dans une ambiance chaleureuse ! Venez rencontrer d'autres habitants du Bourget-du-Lac qui souhaitent échanger sur leurs souvenirs et sur l'évolution de la commune au fil du temps.

■ Rendez-vous tous les premiers vendredis du mois à partir de 09h30 **EN MAIRIE**. Entrée libre.



MISE À L'HONNEUR

JEANINE MORIN A REÇU LA MÉDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

C'est le vendredi 18 novembre 2022, dans un des salons de la préfecture de la Savoie, que Jeanine Morin a reçu des mains de M^{me} Alexandra Chamoux, sous-préfète et directrice de cabinet du préfet, la médaille de bronze de la jeunesse et des sports.

C'est au titre de son engagement, unanimement reconnu, depuis 1984, au sein du Club Ski Montagne (CSM) du Bourget-du-Lac que la distinction lui a été remise. Elle y occupa toutes les fonctions, toujours animée par cette farouche volonté de permettre aux enfants de toutes catégories sociales de s'initier aux joies du ski.

■ UNE GRANDE DAME DU MONDE ASSOCIATIF BOURGETAIN

Mais il n'y a pas que le CSM dans le parcours associatif de Jeanine Morin, loin de là... En 1981, aux côtés d'Yvette Parpillon, elle fut à l'origine de la création et de la mise en place de la bibliothèque municipale, où elle ira en tant que bénévole tous les mercredis jusqu'en 2020. En 1986, elle crée l'association multi-activités Agora, dont elle est toujours présidente. Elle fut également vice-présidente du comité des fêtes, où là encore elle donna beaucoup de son temps dans l'organisation de plusieurs manifestations. Elle est également présidente de l'amicale de la classe 63.

En résumé, "Si quelqu'un mérite cette médaille, c'est bien Jeanine Morin!", a déclaré Nicolas Mercat lors de cette cérémonie.

ENTHOUSIASME GÉNÉRAL POUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DU RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E)

Samedi 19 novembre 2022 a eu lieu au relais petite enfance du CCAS une matinée portes ouvertes permettant de découvrir les animations autour de la motricité. Pas moins de 20 familles ont ainsi pu profiter des différentes animations proposées comme les parcours de motricité et de grimpe ou des temps de partage en chansons.



Sept livres "Premières pages" ont été offerts par le département. Le kamichibaï de ce dernier a été lu et scénarisé pour le plus grand plaisir des parents et des enfants qui l'ont écouté avec beaucoup d'attention.

De nombreux remerciements ont été adressés aux organisatrices de la matinée par des parents heureux de pouvoir se rendre sur les lieux des temps d'éveil du relais petite enfance et de passer un temps privilégié avec les enfants.

■ www.lebourgetdulac.fr/relais-petite-enfance

LE CARNET

ÉTAT-CIVIL DE L'ANNÉE

NAISSANCES - MARIAGES - DÉCÈS

du 27 novembre 2021 au 19 décembre 2022



BIENVENUE À VOUS :

Maddy HOUSSIN-MENIN (11/02/2022) | Maël BOUIREK (17/03/2022) | Ellie GREHAL (14/04/2022) | Eliott LEREIN (21/04/2022) | Sofia RECCHIA (18/06/2022) | Audrey DE VECCHI (27/06/2022) | Diane OTHMANE (09/07/2022) | Milan YUNGMANN (05/08/2022)



FÉLICITATIONS :

Ismail SALAH-EDDINE et Ikram ZIZI (26/03/2022) | Xavier-André MICHALON et Coralie BONHOMME (22/04/2022) | Alexandre NEUVILLE et Marine TERMIGNON (07/05/2022) | Alexis BERTHEL et Mélissa PLANQUE (21/05/2022) | Léo PALUDETTO et Manon BOLLON (25/06/2022) | Osman AVDIC et Meldina ZULIC (25/06/2022) | Thomas KLIMEK et Fanny BAZOT (25/06/2022) | Guillaume DINOCHÉAU et Florence GARESIO (08/07/2022) | Nicolas PARDON et Monique FAURE (09/07/2022) | Antoine DE SUREMAIN et Manon VICCIACA (23/07/2022) | Yohan PAYET et Cécilia PERY (27/08/2022) | Alexandre HANNABELLE et Olivia WERNER (31/08/2022) | Nicolas CHOLET et Pauline BEAUMONT (10/09/2022) | Théo GILIBERTI et Anita RITTGASSER (10/09/2022) | Yoann VERMERSCH et Stéphanie FERNANDES-NOGUEIRA (10/09/2022) | Florian TOCQUET et Cynthia DONCHE (17/09/2022) | Thomas GILLODTS et Valérie CHARNAL (01/10/2022) | Thierry FEUILLET et Brigitte MANTION (08/10/2022) | Julien DRAGEE et Jessy CLERC (22/10/2022) | Pierre GAILLARD et Manon CLERC (22/10/2022) | Pierre MAUGIE et Fabienne DI PARDO (05/11/2022)



ILS, ELLES NOUS ONT QUITTÉ(S) :

Paul LANÇON (02/01/2022) | Jeannine BRUN ep. MICHELLIER (06/01/2022) | Marie-Henriette GAUDENZI née BERNIER (17/01/2022) | Ana MARQUES-MAGANINHO (05/02/2022) | Nicole GINET (28/02/2022) | Henri UGHETTO (01/03/2022) | André DUFRENOY (04/03/2022) | Robert BACCARD (09/03/2022) | Kevin MEINDER (18/03/2022) | Jean-Claude LAPIERRE (18/04/2022) | Daniel FAUCHER (22/04/2022) | Jean-Marie SALVAN (08/05/2022) | Christiane ROMANET née HERITIER-PINGEON (03/06/2022) | Paulette LAVAL (15/06/2022) | Jeanine AILLOUD-GOUSSARD née GAILLARD (16/06/2022) | Joël DHONT (25/06/2022) | Pierre ROLANDO (01/07/2022) | Dominique SESTRE (11/07/2022) | Simon LARGE (23/07/2022) | Hugues VARVAT (09/08/2022) | Daniel BLANC (08/09/2022) | Alain SERRE (11/09/2022) | André CHIRI (15/09/2022) | Maurice GRUMEL (07/10/2022) | Roger VELLE (08/10/2022) | Madeleine RUFFIER née PARDILLON (26/10/2022)

9

VIE MUNICIPALE

TRIBUNES POLITIQUES

"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Le contexte énergétique inédit impose des mesures inédites. L'augmentation brutale du prix de l'électricité, du fioul, des granulés ainsi que l'insécurité liée à leur approvisionnement, nécessitent de faire des efforts à court terme pour réduire l'impact significatif sur le budget des communes.

Notre équipe s'est pleinement associée aux mesures prises par la majorité et a été force de proposition. Tout l'enjeu sera le moyen et le long terme où, quel que soit le futur contexte énergétique, il faudra améliorer l'efficacité et la cohérence de tous nos services publics. Dorénavant l'énergie est une donnée d'entrée capitale pour la gestion d'une commune qui amènera des propositions nouvelles et créatives à n'en pas douter. Les services apportés aux Bourgetain(e)s devront s'adapter mais rester de haute qualité. C'est une priorité pour notre équipe.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de vous croiser au Bourget.

Franck BARRUEL - Philippe CHARLIN
Thierry COUDURIER - Sandrine RAMEL



"LE BOURGET C'EST VOUS !"

Des embauches à tour de bras sur fond de management défaillant.

Nous dénonçons l'augmentation de 240.000 € des charges de personnel entre 2021 et 2022 (+8%). Cette augmentation ne correspond pas à une hausse de rémunération du personnel mais à l'embauche de plusieurs emplois précaires, mal payés et aux missions souvent confuses. Les services administratifs ont par exemple été étoffés alors que la mairie ne gère ni les cartes d'identité, ni les passeports...

La majorité de M. MERCAT souhaite renforcer les compétences managériales et a commandé pour ce faire, un audit externe qui a coûté 23.000 €. Cependant, la plupart des responsables de service sont partis sans être remplacés : La police municipale ne compte plus que 2 agents permanents, sans chef. La majorité municipale semble confondre la fonction d'élu et celle de fonctionnaire chef de service, sur fond de fuites de compétences et d'alourdissement de la masse salariale. Nous restons vigilants.

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER 2023 À 18H30 / MAIRIE

- Les conseils municipaux sont publics
- www.lebourgetdulac.fr : retrouvez les compte-rendus dans "Mairie"/"Vie municipale"



CONSEILS DE LECTURE

■ SÉLECTION ADULTES

UN MIRACLE de Victoria MAS

Religieuse chez les Filles de la Charité, soeur Anne reçoit d'une autre de ses congénères une singulière prophétie : la Vierge lui apparaîtra en Bretagne. Envoyée en mission sur une île du Nord Finistère, elle découvre qu'un adolescent prétend avoir eu la vision qu'on lui avait annoncée. Face à un événement que personne ne peut prouver, c'est tout un pays qui s'en trouve bouleversé... et quand les éléments s'en mêlent le drame devient inévitable.



■ SÉLECTION JEUNESSE



SCREUTE CHERCHE SCROUTE de Swann Meralli et Pizar

Screute le Grôte cherche son Scroute, qui gambadait dans le jardin il y a encore quelques instants. Il a disparu ! Screute le Grôte s'en va alors dans la forêt des Krouktes à sa recherche. Il y rencontre Marion, le coiffeur de lions. Bien sûr que ce dernier a vu son Scroute. Enfin... ne serait-ce pas plutôt une route ? Bigueuleu, le chasseur malchanceux, pense aussi l'avoir vu. Mais non, ce n'est toujours pas Scroute... c'est une crotte ! Mais où est donc passé le Scroute de Screute ?! À partir de 6 ans

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



■ APÉRO-LECTURE

VENDREDIS 06 JANVIER ET 03 FÉVRIER 2023

de 18h à 19h30 / Bibliothèque municipale

La tradition de l'apéro-lecture se poursuit... coup de cœur ou déception pour un livre ? Venez donner votre avis et participer dans la bonne humeur au rendez-vous mensuel des lecteurs Bourgetains.



■ VOEUX DU MAIRE ET DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

VENDREDI 13 JANVIER 2023

à 18h30 / Espace culturel La Traverse

Vous êtes chaleureusement conviés à venir partager un moment de convivialité où la municipalité vous présentera ses vœux pour la nouvelle année. Une retrospective de l'année 2022 et de ses moments forts sera suivi d'un buffet. Nous vous attendons nombreux !



Samedi 10 décembre, en ouverture de l'édition 2022, les enfants de l'école du Chat perché ont chanté dans une église Saint Laurent pleine à craquer

WEEK-END DE NOËL



RETOUR EN IMAGES SUR LA BELLE ÉDITION 2022

Découvrez les photos du Week-end de Noël 2022 sur le site internet de la commune www.lebourgetdulac.fr



ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

LE DISCOURS

Jeudi 02 février 2023 – 20h00



Découvrez le cultissime roman de Fabrice Caro (*dit Fabcaro*) parfaitement adapté au théâtre !

Une soirée dans la tête d'Adrien, quarantenaire déprimé, qui lors d'un dîner de famille, accepte d'écrire un discours pour le mariage de sa sœur. Il regrette déjà, lui qui est sans nouvelle de sa compagne (ex?) depuis 36 jours maintenant. Apparemment, c'est juste une pause... Mais comment réussir un beau discours, au mariage de sa sœur, quand on a soimême raté son couple ? Il aurait dû dire non...

On retrouve avec grand plaisir l'humour mordant de *Fabcaro* brillamment servi par le talent de Grégory Faive à la mise en scène et au jeu !



Tarif normal : 16€ / Réduit : 14€ / - de 26 ans : 8€ / Atout jeunes : 5€

Informations / réservations : ☎ 04 79 88 09 99

✉ serviceculturel@lebourgetdulac.fr

► www.espaceculturellatrasverse.fr

AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.lebourgetdulac.fr

JANVIER 2023

JUSQU'AU 27 JANVIER - 17H
ENQUÊTE PUBLIQUE P.L.U.I GRAND LAC
Mairie du Bourget-du-Lac et Grand Lac (voir p.5)

LUNDI 02 JANVIER DE 15H30 À 19H30
DON DU SANG
Espace culturel La Traverse



JEUDI 05 JANVIER À 14H
RÉUNION DE RENTRÉE ACTIV'ÂGE
Mairie - salle Dent du Chat (voir p.8)



VENDREDI 06 JANVIER À 09H30
CAFÉ-CAUSERIES
Mairie - salle Dent du Chat (voir p.8)



VENDREDI 06 JANVIER DE 18H À 19H30
APÉRO-LECTURE
Bibliothèque municipale (voir p.11)

DU SAM. 07 AU LUN. 09 JANVIER - 15H
RÉCUPÉRATION/BROYAGE SAPINS DE NOËL
Parking du cimetière (voir p.2)

SAMEDI 07 JANVIER DE 09H À 12H
PERMANENCE "ENQUÊTE P.L.U.I GRAND LAC"
Mairie du Bourget-du-Lac et Grand Lac (voir p.5)



DIMANCHE 08 JANVIER À 17H
CONCERT DE L'UNION MUSICALE
Espace culturel La Traverse



JEUDI 12 JANVIER À 20H
THÉÂTRE MUSICAL "TITANIC"
Espace culturel La Traverse



VENDREDI 13 JANVIER À 18H30
**VOEUX DU MAIRE
ET DU CONSEIL MUNICIPAL**
Espace culturel La Traverse (voir p.10)

SAMEDI 14 JANVIER DE 09H À 15H
PORTES OUVERTES UNIVERSITÉ USMB
Savoie Technolac / Campus du Bourget-du-Lac

JANVIER - FÉVRIER 2023

JEUDI 19 JANVIER À 20H
**SOIRÉE PSYCOOL - RÈGLES ET LIMITES
ÉDUCATIVES : "SE FAIRE RESPECTER SANS CRIER"**
C.C.A.S - Picoti / www.lebourgetdulac.fr



JEUDI 19 JANVIER À 20H
THÉÂTRE - "LE PRIX DE L'ACENSION"
Espace culturel La Traverse

VENDREDI 20 JANVIER DE 13H30 À 17H
PERMANENCE "ENQUÊTE P.L.U.I GRAND LAC"
Mairie du Bourget-du-Lac et Grand Lac (voir p.5)

MARDI 24 JANVIER DE 16H30 À 18H30
CANT'ON JOUE - POUR TOUS
La Cistude



JEUDI 26 JANVIER À 20H
"VOUS PLAISANTEZ MONSIEUR TANER"
Espace culturel La Traverse



SAMEDI 28 JANVIER À 20H
MUSIQUE - LES MUSICIENS DU MARAIS
Espace culturel La Traverse

LUNDI 30 JANVIER DE 09H À 11H
CANT'ON JOUE - POUR LES 0-6 ANS
Espace Chantal Gambut



MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER À 18H30
CONSEIL MUNICIPAL
Mairie - salle Dent du Chat (voir p.10)



JEUDI 02 FÉVRIER À 20H
THÉÂTRE - "LE DISCOURS"
Espace culturel La Traverse (voir p.11)



VENDREDI 03 FÉVRIER À 09H30
CAFÉ-CAUSERIES
Mairie - salle Dent du Chat (voir p.8)



VENDREDI 03 FÉVRIER DE 18H À 19H30
APÉRO-LECTURE
Bibliothèque municipale (voir p.11)



SAMEDI 04 FÉVRIER À 20H
"MEURTRE À LA TRAVERSE"
Espace culturel La Traverse

●●● Focus prochains évènements

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

URBANISME : enquête publique P.L.U.I

La modification n°1 du PLUi (ex CALB) suit son cours : l'enquête publique se déroule actuellement dans les 17 communes de la communauté d'agglomération depuis le 19 décembre 2022 et jusqu'au vendredi 27 janvier 2023 à 17h précises. Pendant cette période, le dossier pourra être consulté et un registre d'enquête publique sera tenu à votre disposition en mairie ainsi qu'en version dématérialisée à l'adresse suivante : www.registre-numerique.fr/modification-1-plui-grand-lac

■ Notez que deux permanences de la commission d'enquête se tiendront en mairie du Bourget-du-Lac, le samedi 07 janvier 2023 (09h00 - 12h00) et le vendredi 20 janvier 2023 (13h30 - 17h00).

VIE ÉTUDIANTE : portes ouvertes USMB

Samedi 14 janvier 2023, l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) et ses partenaires formation accueilleront, de 9h à 15h, les lycéens, lycéennes, futurs étudiants de l'USMB.

Les 3 campus du Bourget-du-Lac, d'Annecy et de Jacob-Bellecombette ouvriront leurs portes au public. Au programme (sans inscription préalable) : visite des campus, conférences, animations, échanges avec les enseignants, étudiants et personnels de l'USMB, découverte des unités de formations, rencontre des services à l'étudiant et des partenaires de l'Université.

■ Infos : www.univ-smb.fr ou www.lebourgetdulac.fr

